



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1721

Attribution d'une subvention de 12 000 euros à l'association Office des Sports de Lyon pour l'organisation de l'évènement "Open Sport Lyon" le samedi 25 juin 2022 - Approbation d'une convention

Direction des Evénements et Animation

Rapporteur : Mme NUBLAT-FAURE Julie

SEANCE DU 19 MAI 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 MAI 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 MAI 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 25 MAI 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme DELAUNAY (pouvoir à M. REVEL), Mme BLANC (pouvoir à M. DUVERNOIS), M. DRIOLI (pouvoir à M. BOSETTI), Mme FRERY (pouvoir à M. HUSSON), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. HERNANDEZ), M. SECHERESSE (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1721 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 12 000 EUROS A L'ASSOCIATION OFFICE DES SPORTS DE LYON POUR L'ORGANISATION DE L'EVENEMENT "OPEN SPORT LYON" LE SAMEDI 25 JUIN 2022 - APPROBATION D'UNE CONVENTION (DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association Office des Sports de Lyon, dont le siège social est situé au 419 avenue Jean Jaurès à Lyon 7^{ème}, organise la deuxième édition de l'« Open Sport Lyon », le samedi 25 juin 2022 place Bellecour, Lyon 2^{ème}.

L'association a pour objet de soutenir et d'encourager toutes initiatives tendant à développer la pratique de l'éducation physique et sportive, du sport, des activités de loisirs à caractère sportif et le contrôle médico-sportif accessible à tous.

« L'open Sport Lyon » est une journée multisports permettant de découvrir tout l'éventail du sport lyonnais pour toutes et tous. Au travers de cette manifestation, l'association souhaite promouvoir la pratique d'activité physique en club et/ou librement et inciter les personnes de tous âges à s'investir dans le sport, via le bénévolat associatif ou lors d'évènements.

En 2018, la première édition de l'« Open Sport Lyon » a regroupé 5 000 visiteurs, présentant 50 disciplines sportives avec la présence de 40 clubs lyonnais.

Pour cette nouvelle édition qui se tiendra en plein cœur de la ville, place Bellecour, des démonstrations, des initiations et ainsi que des animations sur le sport à Lyon seront proposées par une cinquantaine de clubs lyonnais participants.

Environ 70 disciplines sportives seront représentées : sports de ballon, de crosses, de raquettes, bates et clubs, d'extérieur, urbain, de combat et d'opposition, cérébraux et d'adresse, artistiques, de corps, santé et bien-être, handisport et sport adapté. Les visiteurs pourront également découvrir les différentes possibilités de pratique sportive libre au sein de la ville.

Pour cette 2^{ème} édition, 10 000 visiteurs sont attendus.

L'association mettra également en place un espace d'information sur la vie sportive des quartiers, animé par les Offices des Sports d'arrondissements. Cette journée sera aussi l'occasion de distribuer le Guide des Sports de Lyon de la prochaine saison 2022/2023.

L'« Open Sport Lyon » s'inscrit dans une démarche écoresponsable et solidaire en s'appuyant sur les grands axes suivants : le sport santé (bienfaits de l'activité physique, alimentation durable et saine), le sport rassembleur (ouvert à tous les publics tout au long de la vie), le sport sans gaspillage (réduction et recyclage maximal des déchets) et le sport gratifiant (valorisation des bénévoles et de toutes les parties prenantes du projet).

A travers cet évènement, les objectifs de l'association sont de :

- créer un événement grand public dédié à la découverte de tous les sports;
- faire connaître l'offre sportive de la ville;
- valoriser les différents acteurs du sport ;
- promouvoir les différentes pratiques sportives (en club ou pratique libre) à tous les types de publics;
- et pérenniser cet événement à Lyon.

L'organisation de cette manifestation permet ainsi d'encourager la pratique de l'activité physique, valoriser les clubs lyonnais et contribuer au rayonnement de la Ville de Lyon.

Une subvention de 5 000 euros, pour l'organisation de la précédente édition de l'« Open Sport Lyon », a été votée par le Conseil Municipal de la Ville de Lyon, lors de sa séance du 24 septembre 2018, par la délibération 2018/4057.

Cette année, l'association sollicite une aide financière à hauteur de 15 000 euros pour l'organisation de cet évènement, dont le budget prévisionnel s'élève à 52 733 euros.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation, au plan sportif et pour le rayonnement de la ville, je propose d'allouer une subvention de 12 000 euros à l'Office des Sports de Lyon.

Les conditions et modalités de versement de cette subvention sont formalisées par la convention jointe au rapport.

La Direction des sports de la Ville de Lyon verse par ailleurs une subvention de 73 000 euros dans le cadre d'une subvention annuelle de fonctionnement, par la délibération 2022/1470 votée en Conseil municipal le 27 janvier 2022.

Si cet événement devait être annulé en raison notamment de l'épidémie de Covid-19, l'association pourra tout de même bénéficier d'une partie de la subvention correspondant aux frais effectivement décaissés pour la préparation de celui-ci, sur présentation des justificatifs de ces dépenses.

Vu la délibération n° 2022/1470 du 27 janvier 2022 ;

Vu la délibération n° 2018/4057 du 24 septembre 2018 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 2^e et 7^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 12 000 euros est allouée à l'association Office des Sports de Lyon, pour l'organisation de la manifestation « Open Sport Lyon », le samedi 25 juin 2022.

- 2- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'association Office des Sports de Lyon, est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 4- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2022, sur le code service 10230, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44036, nature 65748

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET